

Image not found or type unknown



Se faire représenter - signature achat immo

Par **minouille**, le **25/07/2016** à **18:18**

Bonjourrrrr
Petite question:
J'achète avec mon ami un appartement. Le compromis est déjà signé.
Je risque d'être indisponible et dans un autre département le jour de la signature.
Est-il possible que je me fasse représenter par notre notaire, et qu'il signe pour moi?
Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **25/07/2016** à **21:59**

bonsoir.
Oui sans problème, c'est un clerc qui signera pour vous, mais vous devez vous mêmes signer le pouvoir auparavant.